

CONTRATS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION

Paragraphe 24 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : **2019-2020**

Trimestre : **Avril à juin**

Nom du fournisseur	Montant de la dépense	Titre du contrat	Description du contrat	Date

Informations complémentaires :

Aucune dépense en publicité et promotion pour ce trimestre